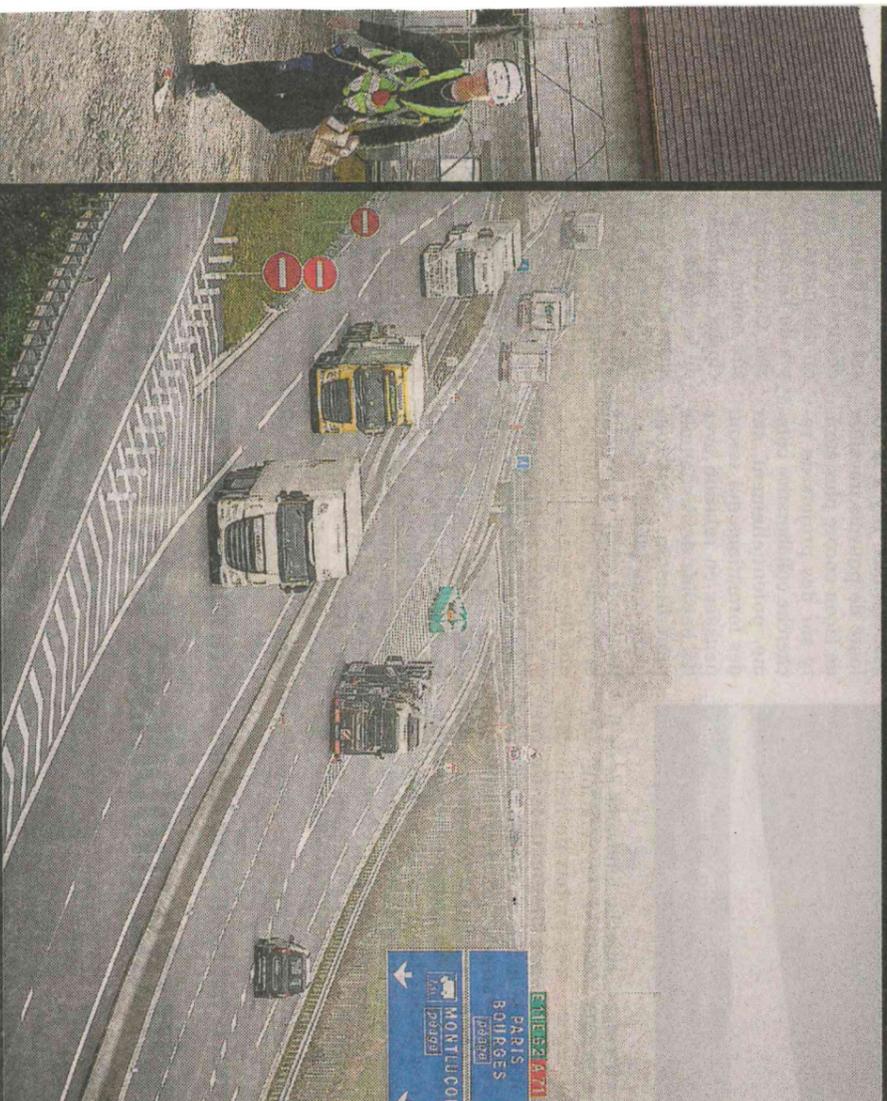


A79, mise en service en octobre ?

**LE FAIT
DU JOUR**



ÈRE NOUVELLE. Les travaux de l'A79 se poursuivent à bon rythme. L'ouverture de l'autoroute pourrait profiter indirectement à de nombreuses communes... PHOTOS FRANÇOIS-XAVIER GUTTON ET HERRIAN SAUSSE

À Montmarault, l'intercommunalité veut de nouvelles zones d'activités

À Montmarault, la zone d'aménagement concertée du château d'eau, inaugurée en 2007 sur une superficie de dix-huit hectares, a attendu sept ans avant de voir une première entreprise s'installer.

Spécialisée dans le transport de marchandises, la société Centre Express Limousin est toujours seule sur site, preuve des difficultés rencontrées, il y a quelques années, par Community-Montmarault-Néris Communauté pour attirer des entreprises sur le secteur. Avec la réalisation du nouvel échangeur entre l'A71 et la RCEA, la donne est en train de changer. Enfin !

« Depuis un an, on a des contacts spontanés avec des entreprises », affirme le président Claude Riboulet. Des porteurs de projets nous demandent si on a des terrains disponibles et à quel prix. On sent que le tissu économique a repéré Montmarault comme étant un endroit stratégique. »

À l'horizon 2023, une deuxième entreprise va s'installer sur la ZAC du château d'eau sur un terrain de douze hectares. Il

s'agit de la SAS Pôle bourbonnais qui a prévu d'aménager une station de production et de distribution d'hydrogène qui pourrait entraîner la création d'une centaine d'emplois.

Prospection pour de nouvelles surfaces foncières

Aujourd'hui, il n'y a plus de terrains libres sur la ZAC du château d'eau. C'est également le cas sur la zone d'activités de La Plume et sur la zone industrielle de la Route de Moulins. Reste la zone d'activités du Grand Champ qui, elle aussi, va bientôt afficher complet avec la création d'un hôtel d'entreprises et de quatre activités nouvelles.

C'est bien simple, avec la récupération prochaine d'un délaissé de l'autoroute, la collectivité ne disposera plus que de quatre à cinq hectares à proposer aux entreprises. Voilà pourquoi Community-Montmarault-Néris Communauté a décidé de prospecter pour acquérir de nouvelles surfaces foncières, afin d'ouvrir une ou deux nouvelles zones d'activités à Montmarault. La mission a été confiée à Didier Lindron, le vice-président, qui est aussi le maire de Montmarault. ■

EN CHIFFRES

10.000 à 15.000 véhicules/jour

La RN 79, ou Route Centre Europe Atlantique (RCEA), est un axe majeur, localement et à l'échelle européenne. Elle assure en effet, à l'échelon local, la liaison entre les communes de l'Allier. À l'échelle régionale, elle est le principal axe transversal de la traversée du département. Aux niveaux national et international, elle est l'une des grandes liaisons transversales est-ouest depuis Royan vers le sillon rhodanien, et au-delà vers l'Allemagne, la Suisse et l'Italie. Elle draine un trafic de 10 à 15.000 véhicules par jour, selon les sections dans l'Allier.

88 km

Depuis la commune de Sazeret, à l'ouest, jusqu'à celle de Digoin, à l'est, 88 km de la RN 79 passeront progressivement de 2 x 1 voie à 2 x 2 voies. Soit 21 communes traversées et 12 échangeurs. La mise en service de l'A79 est prévue en octobre 2022.

7 aires

Le projet comprend une aire de services à Toulon-sur-Allier, quatre aires de repos à Cressanges, Dompierre-sur-Besbre et Pierrefitte-sur-Loire (une dans chaque sens de circulation), complétées par deux haltes simples à Deux-Chaises. Celles-ci proposeront, outre les parkings poids lourds et véhicules légers, un espace dédié au co-voiturage et un espace réservé aux bus. Soit 710 places de stationnement.